

# OCCUPONS POLE EMPLOI



En réponse à un appel national, une cinquantaine de personnes ont investi les locaux du Pôle Emploi Albert 1er à Rennes ce mardi 17 janvier.

Après avoir déployé une banderole et distribué des tracts aux personnes présentes, une assemblée ouverte s'est organisée, permettant d'y associer bon nombre de chômeurs-euses convoqués-ées ce jour-là.

A partir des discussions et des prises de parole des uns et des autres, nous avons posé une série de revendications tant immédiates que globales. Nous avons exigé du directeur de l'agence qu'il s'exprime sur celles-ci en assemblée, et face à son refus, nous avons poursuivi l'occupation jusqu'à l'arrivée des représentants locaux du pouvoir made in Pôle Emploi : la directrice départementale, accompagnée de son adjointe, du directeur de l'agence et du manager des employés du site.

De manière claire, nous leur avons collectivement posé les conditions suivantes :

## **A l'échelle locale, nous exigeons immédiatement :**

- L'engagement par écrit de ne procéder à aucune radiation durant les journées d'occupation.
- Le remplacement des convocations par des rendez-vous convenus d'un commun accord.
- Les chiffres des radiations et leurs motifs ;
- les chiffres et les entreprises ayant recours aux EMT, EMTPR et AFPR ;
- les critères d'évaluations et les primes fixées aux conseillers ;
- le nom, le cahier des charges et les budgets alloués à la sous-traitance et aux opérateurs privés.
- La mise à disposition d'un affichage libre dans chaque pôle emploi pour les collectifs de chômeurs-euses et précaires.
- L'arrêt des convocations Pôle Emploi par mail, cause de radiations.
- Accès à internet en libre accès pour tous (tous sites confondus) et aux photocopieuses pour les mouvements qui soutiennent les chômeurs-euses et précaires.
- Le remboursement des 1000 euros versés à Pôle Emploi par un chômeur en lutte de Fougères

## **A l'échelle nationale, nous poursuivons la lutte pour :**

- la déconnexion du revenu et du travail : instauration d'un revenu minimal /garanti/universel à partir de 16 ans.
- le droit aux allocations chômage pour les étudiants-tes.
- une forte réduction du temps de travail, sans perte de salaire ni augmentation des cadences. Un emploi pour tous-tes.
- La titularisation du personnel précaire de Pôle Emploi.
- l'augmentation du nombre des inspecteurs-rices du travail et protection accrue des salariés.
- l'arrêt de la sous-traitance de pôle emploi au privé.
- Non à l'instauration des 7 h de travail obligatoire pour les allocataires du RSA.
- la suppression de l'Offre Raisonnée d'Emploi.
- l'abrogation du travail gratuit et forcé : EMT/EMTPR/ AFPR.
- la fin du suivi mensuel obligatoire.
- l'actualisation automatique si aucun changement de situation n'est à déclarer.
- l'arrêt des contrôles des papiers d'identité et suppression des lampes UV (servant à traquer les sans-papiers).
- la pénalisation des employeurs-euses en cas de condamnation aux prud'hommes.
- le durcissement des condamnations portant sur le droit des affaires.

**Incapables de nous donner de véritables réponses, la directrice et ses sous-fifres ont préféré quitter le Pôle Emploi occupé, et aucune de ces revendications tant immédiates que globales n'a été satisfaite.**

**En conséquence, et face à la surdité de la direction, nous entendons bien ne pas en rester là...**

**RENDEZ-VOUS 9H30  
MERCREDI 25 JANVIER  
Métro République**



**L'ASSEMBLEE D'OCCUPATION DE POLE EMPLOI**